

Saint-Estèphe



Bulletin Municipal

Janvier 2013

N°3

NUMEROS UTILES

ADMINISTRATION

Mairie de Saint-Estèphe	05.56.59.35.93	Perception de Pauillac	05.56.59.02.14
Hôtel des Impôts de Lesparre	05.56.41.88.00	Sous-préfecture de Lesparre	05.56.73.21.70

NUMEROS D'URGENCE

Accueil sans abri	115	Police	17
Agir Contre les violences faites aux Femmes	06.70.72.30.51	Pompiers	18
ALLO Enfance Maltraitée	119	SAMU	15
Centre Antipoison	05.56.96.40.80	SOS Médecins	05.56.44.74.74
Drogue Alcool Tabac Info service	113	SOS Violences sexuelles	05.56.44.62.09
Gendarmerie de Pauillac	05.57.75.29.30	Suicide écoute	01.45.39.40.00

PRATIQUE

Agence Postale Communale	05.56.59.33.73	Infodroit	05.56.45.25.21
Bibliothèque Municipale	05.56.59.33.55	MSA	05.56.01.83.83
CAF	05.56.43.50.00	Salle des fêtes	05.56.59.34.43
Groupe scolaire Michel Vidou	05.56.59.30.51	Déchetterie de Cissac	05.56.73.91.20
Ecole privée SAINT-ETIENNE	05.56.73.35.05	Déchetterie de St-Laurent	05.56.59.91.46
Foyer polyvalent	05.56.59.37.17		

SANTE

Alcooliques anonymes	05.56.24.79.11	Ecoute cancer	08.10.81.08.21
Aide aux familles des malades alcooliques	05.56.98.02.09	Hépatite Info service	08.00.84.58.00
Centre médico-social de Pauillac	05.56.73.21.60	Pharmacie Estelle Medioni	05.56.59.30.18
Croix rouge écoute	08.00.85.88.58	Polyclinique de Lesparre	05.56.73.10.00
Docteurs Banat et Cayre	05.56.59.35.80	Sida Info service	08.00.84.08.00
Docteur Blaise	05.56.59.30.17		

ASSOCIATIONS

A.C.C.A.	05.56.59.35.89	Club Athlétique Stéphanois football	05.56.59.45.63
Amicale des retraités et pré-retraités Shell Butagaz du Sud-Ouest			05.56.59.25.46
Amicale du Personnel Communal	05.56.59.22.97	Club du Troisième Age	05.56.59.74.90
Anciens Combattants AMTI	05.56.59.70.30	Comité des Fêtes	06.64.20.83.41
FNACA d'Algérie - M. Robert Lescoutra	05.24.23.61.08	Ecole de musique - M. Mau	05.56.59.25.80
Association Moto-Club stéphanois	06.07.39.44.89	Groupement des Associations	05.56.59.74.90
Association U.L.M.	05.56.41.28.07	Gymnastique volontaire	06.19.45.16.86
Association Détente Stéphanoise	05.56.59.37.69	Les Amis du Patrimoine	06.07.41.31.62
Association Ecole Stéphanoise	06.77.40.15.03	Vétérans football	05.56.59.36.22
Chorale Cantare Amantis	06.07.97.16.25	V.T.T Découverte	05.56.59.39.91

LE MOT DU MAIRE



Chers administrés

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont très agréablement passées pour chacune et chacun d'entre vous.

Toute l'équipe municipale vous adresse ses vœux les plus sincères afin que l'année 2013 vous apporte santé et bonheur.

Hélas en ce début d'année tous les indicateurs montrent que la crise économique, sociale et financière reste particulièrement vigoureuse. Chacun d'entre nous en mesure les conséquences au quotidien et nous n'y échappons pas, ici comme ailleurs. Presque toutes les communes ont un service d'entraide : le centre communal d'action social. En cas de besoin le CCAS de St-Estèphe est à votre écoute pour vous aider à chercher des solutions à vos problèmes, à vous mettre en relation avec les interlocuteurs adéquats, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Mais heureusement le dynamisme du tissu associatif communal, la vitalité de nos commerces, les travaux en cours ou à venir sont des signes encourageants !

Bonne année à tous et à toutes

Michelle SAINTOUT



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

33, rue de la Mairie - 33180 SAINT-ESTEPHE - Tél : 05 56 59 35 93 - Fax : 05 56 59 39 93

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Mail : mairie@mairie-saint-estephe.fr - Site : www.mairie-saint-estephe.fr

LES DECISIONS MUNICIPALES DEPUIS JUIN 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE PREND CONNAISSANCE DES DECISIONS

• Ont été signés :

- Un devis avec l'entreprise **SANZ TP Médoc** pour un curage et busage d'un fossé à Lavilotte pour 2944,55 € TTC
- Un devis avec **La Lyonnaise des Eaux** pour le remplacement d'un poteau d'incendie rue de Laujac pour un montant de 2511,60 € TTC
- Un devis avec l'entreprise **HELP'SERVICES** pour la taille de la haie du stade pour 3500 € TTC
- Un devis avec l'entreprise **Jacques NUNES** pour l'élagage des platanes au port et des arbres dans le parc de la Mairie pour un montant de 12 468,30 € TTC, et pour l'élagage bois mort sur sapinettes et marronnier au cimetière pour 813,28 € TTC
- Un devis avec la **Société SOCOTEC** pour les missions SPS, de contrôle technique et diagnostic amiante dans le cadre de la réhabilitation des tribunes du stade pour un montant de 3133,52 € TTC
- Un devis avec l'entreprise **AMARBAT** pour la réparation de la poutre du porche de l'entrée du stade de football pour un montant de 4502,94 € ttc. Cette dépense sera partiellement couverte par notre assurance.
- Un devis avec l'entreprise **SINDELEC** pour diverses réparations et améliorations électriques à la salle des fêtes pour un montant de 5011,24€ TTC.
- Mise en place d'une **procédure « Hébergement d'urgence intercommunal »** dans le cadre du Comité Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance Centre Médoc : un projet intercommunal d'hébergement d'urgence à destination des publics en danger est en cours de construction. L'hébergement d'urgence est à destination exclusive des personnes en « danger immédiat », sur orientation des partenaires sociaux ou des Maires / Adjoints des 8 communes de la Communauté de Communes de Centre Médoc.

Il permet aux orienteurs (partenaires sociaux, forces de l'ordre...) de procurer un hébergement de 1 à 7 nuits maximum aux administrés (individuels ou familles) en « danger immédiat ». Il reste limité à 7 nuits et s'adresse uniquement aux personnes en danger immédiat définis par le CISPD Centre Médoc. Le dispositif s'adresse exclusivement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes du Centre Médoc, dans les situations suivantes :

- Personnes en situation de « danger immédiat »,
- Victimes de violence (physique, morale, conjugale, intrafamiliale, extrafamiliale, psychique,...),
- Jeunes majeurs ou autre individu dépendant en rupture familiale.
- Après le 7^{ème} jour : Orientation de la personne/famille sur un autre hébergement via l'accompagnement social.

• Conclusion d'une convention d'occupation à titre gratuit des locaux situés à l'étage de la Mairie (aile droite) :

Madame le Maire informe l'assemblée de la création d'une nouvelle association stéphanoise en 2011 dénommée « **Pôle Artistique Médocain** ». Cette association a pour objet le développement de la culture sous toutes ses formes dans le Médoc, la création d'une dynamique s'appuyant sur un collectif d'artistes et la mise en avant de la création et l'identité artistique locales.

• Installations nucléaires du Blayais - Rapport annuel 2011 : Le Centre Nucléaire de Production d'Electricité du Blayais (CNPE) a transmis à la collectivité son rapport annuel 2011 relatif aux installations nucléaires de base n° 86 et 110 du site du Blayais.

• Adoption du règlement de formation des agents de la collectivité

Un règlement de formation fixant les droits et obligations des agents permanents de la commune dans le respect de la loi doit être établi. L'adoption de ce règlement est un préalable utile à l'élaboration du plan de formation que chaque collectivité doit, selon la loi, mettre en œuvre. Le règlement de formation de la collectivité de ST ESTEPHE a donc été établi et sera porté à la connaissance de tous les agents de la collectivité.

LES DECISIONS MUNICIPALES DEPUIS JUIN 2012

• Aménagement de la traversée d'agglomération des hameaux de Saint-Corbian et de Blanquet sur la départementale 2 :

poursuite de l'étude et demande de subvention. Ces études pouvant bénéficier d'une aide départementale au taux de 50 % du montant HT, la collectivité a confié à la société SERVICAD la réalisation d'un dossier de diagnostic et de propositions d'aménagement pour chacune des portions retenues par le conseil général.

Etude préalable et propositions d'actions Lieu-dit ST CORBIAN :	7 450.00 € HT
Etude préalable et propositions d'actions Lieu-dit BLANQUET :	7 450.00 € HT
	14 900.00 € HT
Aide départementale (50 % de 14 900.00 €)	7 450.00 €
Autofinancement	7 450.00 € HT

• **Placement de trésorerie** : le conseil municipal décide de renouveler le placement pendant 6 mois soit du 29 novembre 2012 au 28 mai 2013 du fond de 380 000 € provenant de l'aliénation de l'école de Leyssac sur un compte à terme ouvert à la trésorerie générale de la Gironde, augmenté du fond de 50 000 € provenant de la vente du Centre de Gestion dès sa réception par la collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2012

- **Elagage et étêtages** arbres route du port et place de l'église 4186 € TTC
- **Camif** Armoires pour l'école 1486,63 € TTC
- **Sanz** Travaux supplémentaires rue de Pigot pour 10145,42 € TTC et la réalisation d'une zone limitée à 30 km /h chemin de St Afrique pour 12880,92 € TTC
- **Pesenti** création d'une ouverture pour l'agrandissement de la bibliothèque pour 1714,38 € TTC et la réhabilitation de la cale du port de St Estèphe pour 10034,44 € TTC
- **Cegelec** fourniture et pose de fixations feuillards et sabots pour l'installation des illuminations de Noël pour 1836,34 € TTC et 4748,56 € pour la pose et dépose des motifs des illuminations de fin d'année
- **Avéa** 5581 € TTC pour changement balises des installations existantes d'alarme et mise en place des balises pour la création de l'alarme du groupe scolaire
- **Boury** 454,48 € TTC pour une rampe à la salle des fêtes
- **Cabinet SERVICAD** Mission d'étude et de maîtrise d'œuvre aménagement de sécurité avenue de l'estuaire pour 3408,60 € TTC
- 837,20 € TTC pour **l'achat d'un kit d'aspiration** pour tracteur John Deere 2720
- **Lyonnaise des eaux** pour la remise en état et le remplacement de poteaux d'incendie sur la commune pour 4532,34 € TTC
- Signature d'un contrat avec **le Conseil Général de la Gironde** à compter du 1^{er} janvier 2013 pour des prestations d'analyses alimentaires pour 47,29 € TTC par produit alimentaire et 4,16 € TTC par prélèvement de surface
- Le conseil municipal a voté la mise à disposition au **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de St Estèphe** à titre gratuit d'un bureau et d'une pièce destinée au stockage des archives
- **La création d'un poste d'agent d'entretien polyvalent** en contrat emploi avenir d'une durée de 12 mois renouvelable dans la limite de 36 mois
- **Une subvention de 150 €** pour le projet Paris-Médoc de la Communauté de Communes

L'ÉCOLE AU CŒUR DU VILLAGE

Depuis sa prise de fonction en 2008 l'équipe municipale n'a cessé d'affirmer **que l'école était au centre de ses préoccupations** car elle est pour elle le projet humaniste par excellence... Il n'est pas utile de revenir sur les importants investissements qui ont été réalisés ces dernières années, nos précédents bulletins d'information s'en sont déjà faits l'écho : revêtement de la cour de la maternelle, isolation thermique et changement des fenêtres, amélioration du système de chauffage...

Malgré cela, en 2012, il n'était pas question de baisser les bras car beaucoup de choses restaient encore à accomplir pour que notre école laïque et républicaine entre résolument dans le 21^{ème} siècle. C'est ainsi que pendant l'été deux classes du primaire ont été totalement repeintes (4149,59 € TTC), qu'une grande partie du mobilier a été changé (6863,89 € TTC), que les sanitaires des garçons ont été entièrement modernisés (1985 € TTC) et que l'ensemble des bâtiments a été placé sous alarme (5574 € TTC) afin d'éviter certaines intrusions intempestives. **C'est néanmoins l'équipement informatique de notre groupe scolaire qui a été au centre de nos préoccupations** puisque nous voulons mettre à la disposition de l'ensemble des élèves scolarisés dans notre commune tous les outils nécessaires à la réussite de leur parcours scolaire et ce dans les meilleures conditions. **L'intégration au sein de l'école des derniers outils numériques était en ce sens incontournable.** Et comme il était urgent que le numérique fasse enfin son entrée dans la classe, la commune a décidé d'investir encore plus de 20 000 € afin que chaque enfant scolarisé dans l'école du village soit désormais en prise directe avec les nouvelles technologies.

En collaboration étroite avec l'équipe éducative, la commune a ainsi fait l'acquisition pour chacune des 5 classes de l'école

élémentaire d'un vidéo projecteur interactif et d'un micro-ordinateur. Ces nouveaux équipements, combinés avec le traditionnel tableau noir légèrement modifié pour l'occasion, ont permis l'accès à toutes **les fonctionnalités d'un véritable tableau numérique interactif. Une connexion internet dans toutes les classes ouvre désormais à chaque enseignant un**



La classe de CM2 étudie un tableau de Gauguin

accès à de nouvelles pratiques pédagogiques. L'équipement, il dispose désormais d'une mine d'informations qui lui permet de préparer ses leçons sur son ordinateur en insérant tous les documents qu'il a choisis : vidéos, tableaux animés, cartes, images... De l'avis général ce « tableau numérique interactif » revisite complètement la relation professeur/ élève, il modifie le conventionnel face à face « enseignant /enseigné » et mobilise bien mieux l'attention de la classe. Et de l'avis général après deux mois d'utilisation, les avantages de ce système sont, en effet, considérables. Tous les élèves en bénéficient, les plus petits par exemple comme support dynamique dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, les plus grands qui sont ainsi plus attentifs puisqu'ils ont à disposition tous les éléments leur permettant de participer activement au travail de la classe lorsqu'à l'occasion d'une leçon le professeur explique une carte, commente une photo ou encore construit un tableau. Très peu d'école dans notre département sont aujourd'hui équipés avec des outils aussi performants. En choisissant de donner aux enfants de la commune un accès direct à ces nouveaux outils **la municipalité a accepté en conscience de faire certains sacrifices, et ce afin de privilégier le partage des connaissances, de favoriser la créativité et surtout afin de donner à l'école de la commune tous les moyens pour assurer au mieux la réussite de tous les enfants.**

ATELIERS MEMOIRE

« J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien »... « Je suis dans la lune ... J'ai la tête en l'air ... »

Autant de phrases qui font partie de notre quotidien. La vie avec ses changements, ses misères, ses problèmes joue un rôle important dans certaines des faiblesses qui affectent nos facultés. La plupart du temps nous sommes tous victimes de ces petits oublis qui compliquent notre quotidien. Ce n'est pas une fatalité, loin s'en faut, puisque la mémoire peut s'entretenir et s'améliorer sensiblement par un simple entraînement des fonctions cérébrales. Saint-Estèphe, en association avec l'APAAM, a décidé de proposer à tous ses habitants âgés de plus 60 ans (il ne s'agit là que d'une limite théorique) de participer à un programme de 15 séances d'environ 2h chacune qui débiteront le 8 janvier prochain.



Ces ateliers ont pour vocation d'être avant tout des lieux de réflexion et d'échanges, et à chaque réunion diverses activités seront proposées. Des exercices avec des mots, avec des images, avec des chiffres, des cartes qui font appel à la mémoire visuelle, à la mémoire auditive et à toute autre forme de mémoire. Il s'agit tout simplement de favoriser ainsi l'attention, la concertation, d'améliorer la conscience des repères (temps et espace) mais aussi et c'est très important, de contribuer à une meilleure socialisation.

Le planning prévisionnel des sessions figurant ci-dessous permet à tous les participants d'organiser leur emploi du temps des mois à venir. La participation demandée pour l'ensemble des 15 séances est de 20 €, le CCAS de la commune se propose de participer à ce financement si cela s'avère nécessaire.

Nous espérons vous avoir convaincu de la nécessité de participer à ces ateliers qui doivent débiter dans les toutes prochaines semaines. Une dizaine de personnes sont déjà inscrites mais il reste encore quelques places : alors n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour confirmer votre participation en téléphonant au : 05 56 59 35 93.

PLANNING ATELIERS MEMOIRE SAINT-ESTEPHE 2013

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Mardi 8 : Entretiens	Mardi 5 : 14h30 à 16h30	Mardi 5 : 14h30 à 16h30	Mardi 2 : 14h30 à 16h30
Mardi 15 de 14h30 à 16h30	Mardi 12 : 14h30 à 16h30	Mardi 12 : 14h30 à 16h30	Mardi 9 : 14h30 à 16h30
Mardi 22 : 14h30 à 16h30		Mardi 19 : 14h30 à 16h30	Mardi 16 : 14h30 à 16h30
Mardi 29 : 14h30 à 16h30	Mardi 26 : 14h30 à 16h30	Mardi 26 : 14h30 à 16h30	Mardi 23 : 14h30 à 16h30
			Mardi 30 : 14h30 à 16h30

JUMELAGE AVEC BEVERN

Parmi la dizaine de stéphanois partie vers Bevern dans le cadre du jumelage **six jeunes ont rencontré de nouveaux amis.**

L'excursion à **Wolsburg** a permis de découvrir **un superbe musée automobile**, tout un univers dédié à la voiture suivi par la visite d'un atelier de montage de l'usine Volkswagen.



FOIRE DE LA CHAPELLE

Le cascadeur Jean Claude Sallenave est venu faire frissonner les visiteurs de la traditionnelle foire de la chapelle avec son « BIG FOOT » et le sacrifice de quelques vieilles voitures appartenant à des habitants de la commune.

Si le maintien d'un nombre élevé de commerçants s'avère d'année en année de plus en plus difficile, **le vide grenier a trouvé sa place** dans la contre allée et de nombreuses affaires s'y sont conclues.



REPAS DES ANCIENS

La municipalité a offert comme tous les ans **un repas dansant** aux personnes dites « âgées ». **Les cent cinquante personnes présentes ont profité d'un savoureux déjeuner et d'une animation musicale toujours très appréciée.**

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les conseillers municipaux de Saint-Estèphe ont souhaité être associés aux actions de prévention des risques liés au nucléaire. **Le mercredi 4 juillet, jeunes et grands élus de Saint-Estèphe sont allés à la rencontre de leurs voisins «d'en face» !**

Invités par la centrale du Blayais, les 25 aventuriers ont commencé la journée par une visite en Terres d'oiseaux. Malgré un temps maussade, la guide naturaliste a su captiver son auditoire dans un lieu privilégié et préservé. En fin de matinée, le directeur de la centrale a accueilli chaleureusement les stéphanois autour d'un excellent repas. L'après-midi a été consacré à la visite de la centrale du blayais pour les grands élus. Mille questions ont été posées aux guides avec toujours, au cœur des préoccupations, la sécurité. Les jeunes, quant à eux ont été accueillis au centre d'information du public pour faire connaissance, de façon très ludique, avec les énergies. **Une journée réussie !!!**



« LIRE DANS LE VIGNOBLE »

Le salon du livre « Lire dans le vignoble » est devenu l'un des rendez-vous automnal des passionnés de littérature et des arts.

Remarquablement fidèles à ce grand rendez-vous culturel, les visiteurs de tous âges se pressent pour y rencontrer des auteurs sous les feux de l'actualité de la rentrée littéraire ou des plumes prometteuses, des philosophes, des poètes, des sociologues, des photographes, des peintres, des sculpteurs et vivre une journée entièrement tournée vers la découverte, la création artistique, l'échange, le débat d'idées et la plongée dans des mondes imaginaires riches et ludiques.

Pierre Bellemare, écrivain, homme de radio, animateur et producteur de télévision ; **Françoise Laborde**, journaliste et membre du conseil supérieur de l'audiovisuel depuis 2009 ; **Eric Corbeyran**, auteur de BD dont « Châteaux Bordeaux » saga familiale sur le monde du vin ont côtoyé les auteurs du terroir comme par exemple **Bernard Cazau-bon** ou **Bernard Duporge** ou **Jean-Paul Eymond** le dernier gardien du phare de Cordouan.

Les démonstrations culinaires font toujours recette :

de façon ludique et pédagogique **Jean-Luc Molle** chef à l'Hostellerie des Criquets à Blanquefort a captivé le public en proposant le savoureux « homard poché au guacamole wasabi et sa vinaigrette mangue au gingembre et ses légumes oubliés ». De son enfance passée dans les restaurants familiaux et de son apprentissage dans les restaurants étoilés se dégagent une passion et un talent pour une cuisine fine, aux saveurs élaborées.

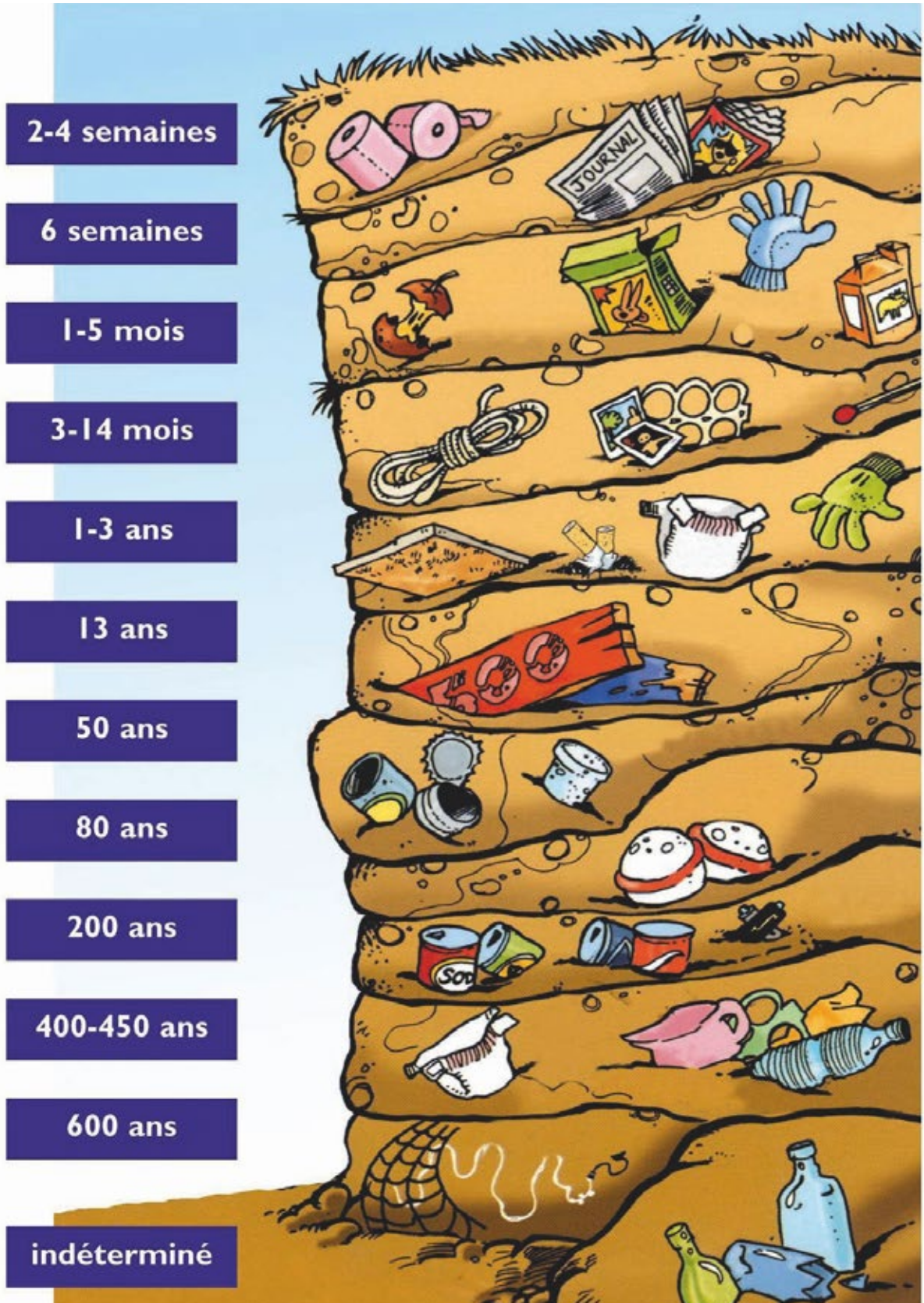
Entre dédicaces et animations le salon permet au public d'exprimer ses choix. En clôture de la journée ont été remis le prix des Arts Plastiques à **Jean-Marc Torres**, **Anne-Marie Eriau** et **Georges Cateland** et le prix des dessins d'enfants à **Mathilde Torres**.

Nous vous donnons rendez-vous le 6 octobre 2013 pour la 6^{ème} édition qui sera riche en émotion et en surprises.



SCHEMA DE BIODEGRADABILITE DES DECHETS

Les services de la mairie font deux fois par semaine le tour de la commune pour enlever ce qui traîne et plus ponctuellement les décharges sauvages.



ARTISANS - COMMERÇANTS

Boucherie - PIGOUT Pascal.....	05. 56. 59. 30. 73	Informatique - PC Millénium	05. 56. 41. 44. 85
Broderie – Id Broderie.....	06. 07. 02. 14. 62	Ingénieur conseil - JEANTET Thierry	05. 56. 59. 97. 67
Cabinet comptable - Centre de Gestion Comptabilité Agricole.....			05. 57. 54. 26. 00
Charpentier Menuisier - NARDO Bruno	05. 56. 59. 33. 20	Maçonnerie - DUBOURDIEU Daniel.....	05. 56. 59. 34. 47
Commerce véhicules - SARL PROCAR		Maçonnerie - FRANCHINI Frères SARL	05. 56. 59. 30. 21
Communication - DI COSTANZO Catherine....	06 74 36 35 43	Maison du vin et syndicat viticole	05. 56. 59. 30. 59
Consultante, négoce en vins - MANDÉ Martine	06. 07. 41. 31. 62	Marquis de Saint-Estèphe	05. 56. 73. 35. 30
Electricité - BALDOMERO Bernard	05. 56. 59. 36. 54	Matériel viticole - SALELLAS S.A.	05. 56. 59. 33. 74
Electricité - ROUX Jean-Luc	05. 56. 59. 36. 64	Mécanique Garage - MG.....	06. 20. 23. 50. 28
Electricité - Sindélec SARL.....	05. 56. 59. 64. 21	Métallurgie C.M.P.G.	s05. 56. 59. 60. 32
Enseignement sportif - LAPLAGNE Pascal	05. 56. 59. 33. 99	Peinture - CRUCHON Philippe	05. 56. 59. 71. 60
Entrepôts produits pétroliers - CCMP.....	05. 56. 59. 82. 39	Peinture - DUPONT Christian	05. 56. 59. 34. 56
Epicerie - Vival.....	05. 56. 59. 73. 07	Photos aériennes - VISIONAIR.....	06. 68. 30. 33. 34
Forgeron - TARGON Dominique	05. 56. 59. 31. 86	Plâtrier - SARL MAU Joël	05. 56. 59. 38. 65
Formation - INSUP MEDOC	05. 56. 73. 30. 04	Plomberie Zinguerie - LAFOND Anthony.....	05. 56. 59. 32. 74
Garage auto - SEMENTERY Jean-Louis	05. 56. 59. 71. 55	Plomberie Zinguerie - BETEILLE Anthony.....	06. 30. 59. 53. 81
Garagiste à domicile - Read'Auto	05. 56. 59. 70. 32	Salon de coiffure - « Un temps pour soi ».....	05. 56. 41. 68. 76
Gestion comptabilité - AGC GIRONDE	05. 56. 59. 24. 98	Salon de thé - « L'atelier de K'tea »	06. 86. 45. 03. 13
Gîtes de France - ZAMPETTI Dina	05. 56. 59. 38. 39	Tonnellerie - MORLIER Denis.....	05. 56. 59. 39. 00
Hôtel Restaurant - « Le Peyrat ».....	05. 56. 59. 71. 43	Traitement vidanges - SARP SUD OUEST	05. 56. 59. 02. 13
Hôtel Restaurant - « Pomys ».....	05. 56. 59. 73. 44	Traiteur - Médoc Traiteur.....	05. 56. 59. 63. 59
Informatique - BOUSSIGNAC Pascal.....		Traiteur - « Au fil de vos envies »	06. 08. 82. 00. 99
Informatique - MGA 33 – Sylvain BLONDIN	05. 56. 59. 51. 48	Transports routiers - SA CITRAM Aquitaine ..	05. 56. 59. 64. 43
Livraisons fioul, chauffage et agricole - PPML (Produits Pétrolier Médocains Leclerc)			06. 07. 85. 50. 19

A NOTER DANS VOS AGENDAS

JANVIER

- Vendredi 4 : Vœux mairie
- Vendredi 11 : Concours de belote
- Dimanche 20 : Thé dansant
- Samedi 26 : Repas dansant

FEVRIER

- Vendredi 1^{er} : Concours de belote
- Dimanche 3 : Loto Médoc Animation
- Dimanche 17 : Thé dansant
- Vendredi 22 : Loto A.E.S.

MARS

- Vendredi 1^{er} : Concours de belote
- Dimanche 3 : Repas A.C.C.A.
- Samedi 9 : Spectacle EURO SHOW - DUO DES NON
- Dimanche 17 : Thé dansant
- Dimanche 24 : Soirée FNACA

AVRIL

- Vendredi 5 : Concours de belote
- Samedi 6 : Repas dansant
- Dimanche 14 : Journée inter-associations / Médaillés du travail
- Dimanche 21 : Thé dansant

MAI

- Mardi 7 : Loto géant A.D.S.
- Mercredi 8 : Anciens Combattants

JUIN

- Samedi 1^{er} : Repas dansant
- Samedi 22 : Kermesse des écoles
- Dimanche 30 : Repas dansant

